

## Rapport de situation

**L'Assurance immobilière Berne (AIB) a connu une année relativement calme, ce qui se traduit par un montant total des dommages inférieur à celui des années précédentes difficiles. Le redressement des marchés des capitaux a également contribué à ce que l'AIB clôture l'exercice avec un bénéfice consolidé de 7 millions de francs.**

### Assurance

Après deux années fortement marquées par les sinistres, l'Assurance immobilière Berne (AIB) dresse le bilan d'une année relativement calme. Au total, 27'931 sinistres ont été déclarés à l'AIB (2022 : 32'375, 2021 : 43'344) pour des dommages s'élevant à 146,4 millions de francs (2022 : 176,8 millions de francs, 2021 : 236,2 millions de francs). Les éléments naturels ont provoqué pour 102 millions de francs de dégâts (2022 : 130,1 millions de francs, 2021 : 184,9 millions de francs), et le feu, pour 44,4 millions de francs (2022 : 46,7 millions de francs, 2021 : 51,3 millions de francs).

Après une année boursière 2022 difficile, les marchés des capitaux ont retrouvé une certaine stabilité durant l'année sous revue. Par conséquent, le résultat consolidé des placements financiers est de nouveau positif, à raison de 50,4 millions de francs (2022 : -60,2 millions de francs). Compte tenu de ce bon résultat et de la faible charge des sinistres, l'AIB affiche un bénéfice consolidé de 7 millions de francs (2022 : -7,8 millions de francs).

Le bon résultat commercial permet à l'AIB de constituer des réserves pour parts excédentaires à hauteur de 30 millions de francs, qui seront redistribuées à la clientèle sous forme d'allègement de la facture de primes 2025.

### Prévention et Intervention

L'AIB s'engage pour la protection incendie préventive et la protection contre les dangers naturels. En tant qu'organe de surveillance des corps de sapeurs-pompiers bernois, elle intervient par ailleurs dans la maîtrise professionnelle des incendies et autres événements. Dans le domaine Prévention et Intervention, l'AIB a investi 45,6 millions de francs au cours de l'année sous revue (2022 : 41,6 millions de francs). Une part importante de cette somme a été allouée aux sapeurs-pompiers, allégeant ainsi la charge financière qui pèse sur les communes et les cantons.

### GVB Assurances privées SA

La GVB Assurances privées SA dresse le bilan d'une année marquée par une sinistralité relativement élevée. Le nombre de déclarations (24'124) est certes resté légèrement en deçà de l'année précédente (27'145), mais les sinistres se sont révélés plus coûteux pour l'entreprise, comme l'indique le montant total des dommages de 54,6 millions de francs (2022 : 50,4 millions de francs). Le « combined ratio » se situe autour de 106 % (2022 : 102 %). Les primes brutes ont augmenté de 13,3 %, passant de 80,8 millions de francs en 2022 à 91,6 millions de francs.

La GVB Assurances privées SA a elle aussi profité du redressement des marchés des capitaux. Cela se reflète dans le résultat positif des placements financiers s'élevant à 4,5 millions de francs (2022 : -5,2 millions de francs). Au final, la GVB Assurances privées SA a clos l'année sous revue sur un bénéfice de 1,3 million de francs (2022 : -2,7 millions de francs).

### **GVB Services SA**

Durant l'année sous revue, l'instance d'inspection a traité 2119 mandats (2022 : 1964). Elle a par ailleurs organisé six cours spécialisés sur les installations de détection d'incendie et sprinkler ainsi que sur les systèmes de protection contre la foudre, et proposé pour la première fois deux cours de mesure pratiques sur les systèmes de protection contre la foudre pour ferblantier·ère·s, couvreur·euse·s et installateur·trice·s-électricien·ne·s.

L'application Alarme-Météo a été utilisée l'an dernier en moyenne par 285'000 personnes par mois durant l'année sous revue, soit 4 % de plus que l'année précédente. Plus de 200 millions d'alertes d'intempéries et d'alarmes personnelles ont été envoyées au total (2022 : 152 millions). L'équipe d'Alarme-Météo a par ailleurs obtenu le financement de l'application par l'organisation faîtière des Établissements cantonaux d'assurance (ECA) pour trois années supplémentaires.

En 2023, la plateforme de conseil en ligne infomaison a pu augmenter de 9 % le nombre d'accès (2022 : 13 %). Plus de 2,9 millions de personnes ont consulté la plateforme pour obtenir des informations sur tout ce qui concerne la maison et l'habitat (2022 : plus de 2,8 millions).

Michael Rieder a repris la direction de la GVB Services SA au 1<sup>er</sup> septembre 2023. Tiziano Lenoci, aux commandes de la GVB Services SA pendant dix ans, dirige désormais myky SA.

### **SafeT Swiss SA**

La SafeT Swiss SA boucle l'exercice sous revue sur un bilan équilibré. Son chiffre d'affaires, s'élevant à 3,4 millions de francs, est légèrement inférieur à celui de l'année précédente (2022 : 3,7 millions de francs).

Au 1<sup>er</sup> août 2023, Tim Stockheimer a pris la direction de la SafeT Swiss SA. Au cours du second semestre, il a réajusté la stratégie de l'entreprise. Les nouvelles prescriptions de protection incendie 2026 offrant de nouvelles opportunités sur le marché, le nouveau PDG a notamment décidé de proposer davantage de services dans la phase de construction SIA « Gestion ».

### **Période stratégique 2023-2025**

Fidèle à sa vision 2030, le Groupe GVB poursuit l'ambition de s'établir comme le partenaire incontestable en ce qui concerne la sécurité et l'assurance des bâtiments. Pour ce faire, l'AIB vise tant la croissance que le développement, et se consacre pareillement à ses trois domaines : l'assurance, la prévention et l'intervention. La stratégie de la GVB Assurances privées SA prévoit d'appliquer le principe selon lequel la sécurité l'emporte, dans l'ordre, sur la

rentabilité et sur la croissance. La SafeT Swiss SA se concentre sur les phases SIA « Planification stratégique », « Études préliminaires » et « Gestion ».

Pour pouvoir réaliser la vision 2030, le Groupe GVB a défini onze objectifs stratégiques pour la période 2023-2025. Il désire notamment étendre l'écosystème « bâtiment », développer sa propre culture d'entreprise, renforcer la protection contre les dangers naturels et améliorer la formation des sapeurs-pompiers. Il a défini 32 mesures en vue de réaliser les onze objectifs stratégiques.

Le Groupe a terminé avec succès la première année de la nouvelle période stratégique. Le contrôle effectué par la Direction du groupe et le conseil d'administration a montré que l'AIB disposait, tout comme ses sociétés affiliées, d'une stratégie bien établie. Des ajustements ont été faits là où cela était nécessaire. Dans plusieurs de ses onze objectifs stratégiques, le Groupe GVB a pu franchir des étapes importantes. Les premières des 32 mesures ont déjà été mises en place.

### **Étapes**

Au cours de l'année sous revue, la plateforme en ligne myky lancée en 2021 par l'AIB est devenue indépendante, avec création à cet effet de myky SA. Outre l'AIB, la BCBE ainsi que 16 autres banques cantonales participent à cette société. La plateforme myky propose un soutien professionnel aux propriétaires immobiliers pour toute question en lien avec l'habitation en propriété.

L'année sous revue a aussi été marquée par le coup d'envoi de la GVB Academy. L'AIB a ainsi créé une plateforme en ligne qui lui sert de support pour la formation et le perfectionnement des spécialistes, et qui lui permet de proposer des contenus et des activités d'apprentissage numériques. L'AIB se sert aussi de la plateforme comme outil de perfectionnement interne.

L'AIB mise elle aussi sur des technologies telles que l'intelligence artificielle (IA) pour dégager une plus-value. Un projet majeur lancé en 2023 est la solution d'IA développée par l'AIB et baptisée « gvbrAI ». Les premiers tests effectués pendant l'année sous revue se sont avérés prometteurs.

Avec le concours de l'Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires ainsi que de la Police cantonale bernoise, l'AIB a lancé une étude de faisabilité pour la construction d'un centre de formation centralisé permettant de donner des formations complexes. En effet, les centres existants nécessitent en partie des investissements considérables, et les exigences en matière de formation ne cessent de croître. L'AIB est responsable de la direction générale du projet.

De nombreux dommages causés par les crues, la grêle et le vent pourraient être limités, voire évités, grâce à des mesures de prévention. C'est pourquoi l'AIB conseille gratuitement les propriétaires fonciers et leur propose un soutien financier pour les aider à planifier et à réaliser

des mesures de protection contre les dangers naturels. Au total, l'AIB a conseillé 826 personnes en 2023 et leur a versé près de 500'000 francs de soutien.

En collaboration avec des spécialistes en recherche et planification photovoltaïque, l'AIB a rédigé pour le canton de Berne un guide sur les installations photovoltaïques sur les façades de bâtiments élevés. Jusqu'à présent, les installations photovoltaïques étaient en effet interdites sur les bâtiments de plus de 30 mètres de haut pour des raisons de protection incendie. Les enseignements tirés du guide ont été repris dans un document de transition national, publié le 30 octobre 2023 par Swissolar. La procédure d'autorisation des installations photovoltaïques sur les façades de bâtiments élevés va ainsi être considérablement simplifiée et uniformisée à l'échelle nationale.

### **Risk Management**

La gestion des risques de l'AIB identifie, analyse et surveille les types de risques susceptibles d'empêcher l'entreprise de réaliser ses objectifs. Elle utilise pour ce faire différents instruments, tels que son propre système de contrôle interne (SCI) ou le Swiss Solvency Test (SST). Elle couvre aussi une partie de ses risques auprès de nombreux partenaires de réassurance au bénéfice d'une notation « A » au minimum.

Au cours de l'année sous revue, la GVB Assurances privées SA a décidé de rompre prématurément les contrats à haut risque au profit d'un portefeuille sûr et rentable.

### **Collaboratrices et collaborateurs**

Au terme de l'exercice sous revue, 309 personnes (261,05 emplois à plein temps) travaillaient à l'AIB et dans ses sociétés affiliées, ce qui correspond à une croissance de 1,23 % par rapport à l'année précédente. Le nombre de collaboratrices et collaborateurs externes a également augmenté par rapport à l'année précédente, et ce, de 2,11 %, pour atteindre 291 personnes.

Afin de transmettre aux cadres les aptitudes et les compétences requises pour le changement culturel lancé en 2021, l'AIB a mis au point un programme de leadership. Au total, 71 collaboratrices et collaborateurs ayant des compétences techniques et de direction ont accompli les quatre modules du programme ces deux dernières années.

L'année sous revue a en outre été marquée par le lancement de l'adaptation du système de rétribution. Le nouveau système reflètera encore mieux la nouvelle culture d'entreprise et s'alignera sur l'orientation stratégique de l'ensemble de l'entreprise.

### **Rétribution du conseil d'administration et de la direction**

Le dédommagement forfaitaire du président du conseil d'administration de l'AIB est de 60'000 francs par an, celui du vice-président, de 35'000 francs. Chaque membre ordinaire touche 24'000 francs. Un siège au comité des rétributions et des nominations ou au comité d'audit et de risque est en plus indemnisé par un montant forfaitaire de respectivement 2000 et 3000 francs. Pour le président du conseil d'administration de la GVB Assurances privées SA, le

dédommagement forfaitaire est de 15'000 francs par an, pour les membres ordinaires de 12'000 francs. Le président du conseil d'administration de la GVB Services SA touche un dédommagement forfaitaire de 8000 francs par an, et les membres ordinaires 4000 francs. Pour le président du conseil d'administration de la SafeT Swiss SA, le dédommagement forfaitaire est de 10'000 francs par an, pour les membres ordinaires de 8000 francs. Chaque membre du conseil d'administration touche en outre une indemnité de 500 francs par séance d'une demi-journée. Les membres de la direction qui font partie d'un conseil d'administration ne touchent aucune des indemnités susmentionnées. Leurs charges sont prises en compte dans leur salaire de base individuel.

Au cours de l'année sous revue, les six membres de la direction de l'AIB ont touché au total 1'876'944 francs (y c. les parts variables ; 2022 : 1'840'583 francs). Stefan Dürig, président de la Direction, a gagné 435'041 francs (y c. les parts variables ; 2022 : 441'660 francs). Les parts variables des salaires ont été payées en mars 2024.